

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00228**

**AMENAGEMENT DU HALL D'ACCUEIL DU MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAINE - AVENANT N°3 LOT 5 COURANTS FORTS, COURANTS FAIBLES**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 08 juin 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 42

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Roland GOUJON donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,

M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Marc JANDOT

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Christian FAYOLLE, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Claude SCHALK, M. Daniel TORGUES

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 17 juin 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160413-D20160022810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160617

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2016**

### **AMENAGEMENT DU HALL D'ACCUEIL DU MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAINE - AVENANT N°3 LOT 5 COURANTS FORTS, COURANTS FAIBLES**

Saint-Etienne Métropole a décidé d'améliorer le hall d'accueil du Musée d'Art Moderne et Contemporain par la modification de la banque d'accueil, la création de mobilier, la création d'un sas d'entrée en façade et des travaux de sols pour l'accessibilité PMR.

Un marché de travaux relatif au lot 5 : Courants forts - Courants faibles a été conclu avec la société ELECSON pour un montant de de 20 740,00 € H.T.

En cours de travaux, deux avenants ont été conclus sur ce marché qui se décompose comme suit :

- montant du marché initial	20 740,00 € HT,
- montant de l'avenant n°1	4 054,50 € HT,
- montant de l'avenant n°2	2 316,96 € HT,
Nouveau montant du marché	27 111,46 € HT soit 32 533,75 € TTC.

Une prestation concernant la fourniture de 5 luminaires sur le sas d'entrée du hall d'accueil n'a pas été réalisée, soit un montant en moins de 555,00 € HT.

Pour l'établissement du décompte général définitif, il est nécessaire de conclure un avenant en moins-value.

Montant de l'avenant n°3 : -555,00 € HT.

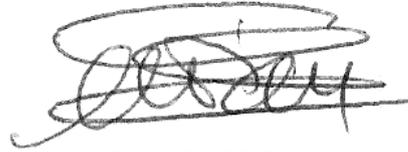
Nouveau montant du marché : 26 556,46 € HT soit 31 867,75 € TTC qui représente une augmentation de 28,04 % par rapport au marché initial.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve la passation d'un avenant n°3 au marché n°2014DCAP269,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°3 au marché n°2014DCAP269 conclu avec la société ELECSON,**
- **les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice 2016, à l'article 2313 de l'opération 294.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

**Gaël PERDRIAU**